EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Serge GODARD, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Monique BONNET à Philippe GORCE, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Eric SEVRE à Alain MARTINET, Bruno SLAMA à Grégory BERNARD**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2. Monsieur Alain LAFFONT (détenteur du pouvoir de Monsieur Jean-Michel DUCLOS) donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n°8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 27

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS

Le crédit inscrit au budget primitif, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 25 000 euros.

Suite aux précédents conseils, le solde de la ligne est de 6 324 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

Association « Les Petits Débrouillards » : 5 000 euros

Créée en juillet 2003, "les Petits Débrouillards Auvergne" est une association à but non lucratif, agréée par la DRJSCS. "Les Petits Débrouillards" s´emploie à favoriser auprès de tous, et en particulier des enfants et des adolescents, l´intérêt pour les sciences et les techniques, et à en permettre la connaissance et la pratique. Pour cela, l'association privilégie la démarche participative, expérimentale et ludique. Au delà des animations, les "Petits Débrouillards Auvergne" propose des outils pédagogiques thématiques ainsi que des formations en direction des professionnels de l'animation.

Cette association est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre d'activités mises en œuvre par la Ville de Clermont-Ferrand :

- ✓ Sable Show (depuis le début de la manifestation),
- ✓ Accueil de loisirs de la Gauthière,
- ✓ Clermont Fête ses Étudiants.

L'association sollicite de la Ville une subvention de fonctionnement à hauteur de 7 000 euros afin de couvrir ces charges. En contrepartie, l'association s'engagerait à faire état du soutien de la Ville de Clermont-Ferrand dans ces différents supports de communication, et à consentir aux services municipaux un tarif très préférentiel sur ses prestations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 novembre 2011

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,
Le premier Adjoint,

Alain MARTINET